

- Comment maîtriser sa gestion ?

La gestion des eaux pluviales est devenue au cours de la dernière décade une préoccupation majeure dans les aménagements urbains.

La sécurisation des biens publics et privés est un enjeu local fort. La préservation de la ressource en eau est une problématique plus générale, qui demande un traitement de ces flux d'eaux pluviales qui ont lessivé des surfaces imperméabilisées. Ces eaux transportent donc des hydrocarbures et autres matières en suspension, qu'il convient de stopper en amont du cours d'eau.



Objectifs

> Contexte réglementaire (Loi sur l'Eau)

La loi sur l'Eau, le plan de zonage, le Schéma Directeur ...

> Contraintes de gestion :

De quels outils la commune doit-elle disposer pour pouvoir contrôler ces écoulements souvent méconnus (souterrains) ?

> Intégration de cette problématique à une échelle de bassin versant

- Solutions alternatives au « tout-tuyau »
- Cohérence avec protection des zones humides
- Eviter les « usines à gaz »
- Maîtriser la charge d'entretien

Contenu du module

1/ La réglementation

- R214-1 à 6 (art.2.1.5.0)
- Plan de zonage
- Schéma Directeur Eaux pluviales
- + autres articles du R214 1à6 (cours d'eau et zone humide)

2/ Une gestion cohérente à l'échelle communale

- Connaître les limites de son réseau
- Plans à jour (quelle info recueillir ?)
- Etude hydraulique focalisée

3/ Quelle solutions (10 ans de retour d'expérience)

- Avantages inconvénients : du bassin classique, de la noue, du busage...
- Comment éviter les « ratages » en phase AVP, PRO puis sur chantier
- Entretien à prévoir en fonction des moyens techniques et humain

Démarche de formation

- > Approche résumée de la réglementation
- > Retour d'expériences sur des projets locaux
- > Etude de cas, depuis la conception jusqu'à la réalisation
- > Réflexion sur les différentes approches, du tout-tuyau au tout-aérien

1 journée



Intervenant: R.GANDON (DMEAU)